

# Conditions générales d'utilisation ITEROP

VALIDES AU 01<sup>ER</sup> JANVIER 2015

## 1. Définitions

- **Assistance** désigne le service d'assistance fournie par INTEROPSYS au Client et tel que décrit aux présentes CGU
- **CGU** désigne les présentes conditions générales d'utilisation d'ITEROP
- **Client** désigne la personne physique ou morale qui souscrit pour ses besoins propres, en ce compris celui de ses Utilisateurs, aux présentes CGU pour l'utilisation du Service
- **Données** désigne toutes informations et données renseignées par le Client dans le cadre de l'utilisation du Service et/ou stockées sur l'Espace Client.
- **Espace Client** désigne l'espace disque sur le serveur d'INTEROPSYS réservé au Client sur lequel sont stockées ses Données
- **Hébergeur** désigne le fournisseur auprès duquel INTEROPSYS sous-traite l'hébergement, de façon générale, de d'ITEROP et des Données
- **Identifiant** désigne ensemble le nom d'utilisateur du Client et le mot passe associés, fournis par INTEROPSYS
- **Internet** désigne l'ensemble des réseaux informatiques et de télécommunications interconnectés et communiquant à l'aide d'un protocole spécifique connu sous le nom de TCP/IP, permettant l'accès à des contenus par les Utilisateurs via des serveurs.
- **INTEROPSYS** désigne la Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro B 792 917 221 et dont le siège social est situé 23, boulevard Victor Hugo – 31770 COLOMIERS.
- 
- **Logiciel** désigne la suite logicielle ITEROP pour la modélisation, la gestion et l'exécution de processus
- **Offre(s)** désigne(nt) modes d'utilisation du Service proposé et les prix correspondant
- **Partie** désigne soit INTEROPSYS, soit le Client, désignés ensemble les « Parties »
- **Plateforme** désigne le site internet d'INTEROPSYS sur lequel le Client, ou ses Utilisateurs, se connecte pour accéder au Service
- **Service** désigne le droit d'accès et d'utilisation du Logiciel
- **Site** désigne le site institutionnel d'INTEROPSYS sur lequel figurent notamment les offres et les présentes CGU
- **Utilisateur** désigne la ou les personne(s) placée(s) sous la responsabilité du Client (préposé, salarié, représentant, etc.) et bénéficiant d'un accès au Service

## 2. Principes généraux

- 2.1 Au terme des CGU, INTEROPSYS met à la disposition des Clients le Service permettant d'utiliser le Logiciel
- 2.2 Les CGU s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'utilisation du Logiciel par le Client. Les CGU sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire, auquel le Client renonce expressément.
- 2.3 Le seul fait pour le Client d'utiliser le Service emporte acceptation sans réserve des CGU dont le Client reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son utilisation.
- 2.4 Sauf mention contraire écrite, l'utilisation du Service est au moins régie par les CGU énoncées dans le présent document
- 2.5 Les CGU pourront être modifiées à tout moment par INTEROPSYS. INTEROPSYS notifiera alors les Clients trois (3) mois avant l'application des nouvelles CGU. A défaut pour le Client d'avoir fermé son compte ou de cesser d'utiliser le Service, le Client sera considéré comme ayant accepté les nouvelles CGU.

## 3. Commande

- 3.1 Pour utiliser le Service, le Client devra adresser une commande à INTEROPSYS. Toute commande doit faire l'objet d'un document écrit (courrier, fax, e-mail) ou d'une inscription en ligne si cela est possible. Ainsi, la commande passée verbalement par le client doit être confirmée par le client par écrit.
- 3.2 Toute commande faite par le client n'est valable qu'après confirmation de la commande par INTEROPSYS matérialisée par l'envoi au Client d'un document écrit émanant d'INTEROPSYS et indiquant les termes de la commande telle qu'acceptée par INTEROPSYS.
- 3.3 Toute commande Services ne figurant pas sur le Tarif fera l'objet d'un devis, sous réserve qu'INTEROPSYS entende donner une suite favorable à ladite commande.
- 3.4 INTEROPSYS dispose de toute liberté pour décider de ne pas donner suite aux commandes passées.
- 3.5 De façon générale, aucune renonciation à conclure de la part d'INTEROPSYS n'est constitutive de faute et ne peut générer au profit du Client de droit à indemnité.
- 3.6 Hors le cas de force majeure, aucune commande ne pourra être annulée totalement ou partiellement, ou plus généralement modifiée, par le Client une fois acceptée par INTEROPSYS, sauf accord écrit de ce dernier en ce sens.
- 3.7 Dès acceptation de la commande et du paiement de l'option choisie par le Client, INTEROPSYS établira, en accord avec le Client un planning des actions à venir pour la mise en place du service.

## 4. Le Service

- 4.1 Le Service est mis à disposition du Client en licence annuelle, installée chez le Client.
- 4.2 Le Service comprend la fourniture au Client par INTEROPSYS :
  - D'un droit d'accès et d'utilisation du Service, de tout ou partie d'ITEROP, le Client devant choisir parmi les Offres proposées par INTEROPSYS,
  - D'un service de mise à jour régulier de tout ou partie d'ITEROP, en fonction de l'Offre choisie par le Client,
  - D'un service d'assistance téléphonique selon l'Offre choisie par le Client,
- 4.3 Le Service est fourni dans les limites des présentes CGU et de l'Offre choisie par le Client (capacité de stockage de l'Espace Client, ...).
- 4.4 L'accès et l'utilisation du Service sont personnels au Client et aux Utilisateurs qu'il aura désignés.
- 4.5 Le Client peut se connecter à tout moment au Service dans les limites des périodes de maintenance et des interventions techniques nécessaires au fonctionnement et aux évolutions du Service.

## 5. Assistance

- 5.1 L'Assistance consiste à assister le Client dans le cadre de l'utilisation normale du Service.
- 5.2 A ce titre, INTEROPSYS s'engage à mettre à disposition du Client le service d'assistance suivant :
  - hotline disponible du lundi au vendredi hors jours fériés de France Métropolitaine et Alsace-Moselle;
  - adresse de courrier électronique dédiée.
- 5.3 L'assistance ne concerne que le Service ; elle ne concerne pas la connexion Internet et la configuration matérielle et logicielle du Client qui relève de sa seule responsabilité.
- 5.4 INTEROPSYS fera ses meilleurs efforts pour assister le CLIENT le plus rapidement possible suite à une demande d'intervention.

## 6. Prix – Condition de paiement

- 6.1 Sauf dans le cadre de la période d'essai gratuite, l'utilisation du Service est payante.
- 6.2 Sauf Offre spécifique, l'utilisation du Service est payable d'avance pour une durée minimum d'un (1) mois.

- 6.3 Le prix à payer pour l'utilisation des Services est fonction de l'Offre choisie par le Client.
- 6.4 Les prix des Services sont indiqués en euros dans un tarif disponible gratuitement sur simple demande du Client (ci-après dénommé le « Tarif »).
- 6.5 Les prix sont exprimés hors taxe en euros. La facturation faite au Client sera donc majorée des droits et taxes en vigueur à la date de facturation.
- 6.6 Les prix exprimés dans le Tarif sont garantis pour la durée de l'Offre choisie. En cas de renouvellement de l'Offre, les prix seront revalorisés en fonction du Tarif en vigueur au jour du renouvellement.
- 6.7 Sont exclues du prix et donnent lieu à facturation séparée les prestations suivantes :
- les prestations de formation et de monitorat,
  - les prestations d'assistance technique,
  - et plus généralement toutes prestations n'entrant pas dans le cadre du Service.
- 6.8 Le Client est invité à choisir la périodicité de ses paiements selon l'Offre qu'il aura choisie
- Lors de la souscription à l'Offre, le Client est invité à choisir son mode de règlement :
- prélèvement automatique : le Client devra adresser à INTEROPYS le formulaire qu'INTEROPYS lui aura fourni lors de la souscription,
  - carte bancaire : le règlement est effectué via un service sécurisé assuré par la banque d'INTEROPYS. Aucune des données relatives aux cartes bancaires des Clients ne transite par INTEROPYS qui n'en n'a jamais connaissance.
  - virement bancaire : les coordonnées bancaires d'INTEROPYS sont fournies sur demande au Client.
- 6.9 INTEROPYS émettra la ou les factures correspondantes. Ces factures tiendront compte des éventuelles consommations supplémentaires du Client par rapport à l'Offre qu'il a initialement retenu.
- 6.10 Les factures sont payables à réception.
- 6.11 Le Client s'engage à informer INTEROPYS de toute modification de ses coordonnées postales et bancaires.
- 6.12 Tout désaccord du Client concernant la facturation et la nature du Service devra être exprimé par lettre motivée adressée en recommandée avec accusé de réception dans le délai de quinze (15) jours à compter de la date d'émission de la facture. En l'absence d'une telle lettre, le Client sera réputé avoir accepté la facturation. Sauf demande expresse du Client, les factures seront adressées au Client par Courriel.
- 6.13 Les prix figurant au Tarif ne comprennent pas l'accès à Internet et les coûts de ligne téléphonique qui relèvent de la responsabilité du Client.
- 6.14 En cas de retard ou de défaut de paiement d'une seule facture, INTEROPYS se réserve le droit, outre la suspension du Service, de facturer la totalité du prix du au titre de l'Offre choisie et non encore facturées au Client, les factures relatives devenant immédiatement et de plein droit exigibles.
- 6.15 Tout retard ou défaut de paiement entraînera, de plus, la facturation au Client d'une indemnité forfaitaire de 40€ au titre des frais de recouvrement, outre les pénalités de retard calculées sur la base de du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, les pénalités susvisées étant exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire.
- 6.16 INTEROPYS pourra également, à sa propre discrétion, suspendre le Service dans l'attente du règlement des sommes dues.

## **7. Accès au Service**

- 7.1 Le Logiciel étant mis à disposition du Client en installation sur site, le Client pourra y accéder et l'utiliser en accédant à la Plateforme au moyen de son Identifiant
- 7.2 L'identifiant est destiné (i) à réserver l'accès du Service au Client et à ses Utilisateurs, (ii) à protéger l'intégrité et la disponibilité du Logiciel (iii) à protéger l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des Données et (iv) à permettre une utilisation simultanée par plusieurs Utilisateurs du Logiciel. Chaque Identifiant est fourni par INTEROPYS sur demande du Client au moment de la souscription au Service ou au cours de son utilisation. Le CLIENT peut demander la création d'autant d'Identifiant qu'il a d'Utilisateur.
- 7.3 Chaque Identifiant est personnel et confidentiel. Ils ne peuvent être changés que sur demande du Client ou à l'initiative d'INTEROPYS sous réserve d'en informer préalablement le Client. Le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets ses Identifiants et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.
- 7.4 Le Client est responsable de l'utilisation de ses Identifiants, notamment par toute personne non autorisée par INTEROPYS. A ce titre, le Client s'engage à informer sans délai et par tout moyen INTEROPYS d'une utilisation non autorisée des Identifiants.
- 7.5 Si les Identifiants venaient à être perdus ou dérobés, le Client le notifiera sans délai à INTEROPYS par courriel, en s'assurant de la bonne réception par INTEROPYS de cette notification. INTEROPYS annulera alors les Identifiants litigieux et en communiquera de nouveaux au Client en remplacement de ceux volés ou dérobés.

## **8. Durée**

- 8.1 Le Client bénéficie d'un essai gratuit de trente (30) jours qu'il ne pourra utiliser qu'une fois. Cet essai est limité à un seul utilisateur pour une seule personne physique ou morale. Si un Client tente de bénéficier de plusieurs essais gratuits en fournissant de fausses informations, INTEROPYS pourra alors suspendre l'accès au Logiciel et facturer au Client l'utilisation qui a été faite du Logiciel.
- 8.2 La durée autorisée d'utilisation du Service dépend de l'Offre choisie par le Client.

## **9. Obligations du Client**

- 9.1 Le Client assure avoir pris connaissance, préalablement à la souscription du Service, des caractéristiques techniques du Logiciel ainsi que des prérequis techniques figurant sur le Site.
- 9.2 Le Client reconnaît que tout traitement, transmission, diffusion ou représentation par lui-même des Données par le Logiciel, sont effectués sous sa seule et entière responsabilité et dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires.
- 9.3 Le Client s'engage, en particulier (i) à respecter les droits des tiers, notamment les droits de propriété intellectuelle et (ii) à respecter les prescriptions légales et réglementaires relatives aux données personnelles.
- 9.4 De même, le Client s'engage à ne transmettre par l'intermédiaire du Service aucun courrier électronique non sollicités, notamment des chaînes de courrier ou des messages publicitaires, ni aucun contenu comprenant des virus informatiques ou tout autre code, dossier ou programme conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel, ordinateur ou outil de télécommunication, sans que cette énumération ne soit limitative.
- 9.5 Le Client s'engage à ne pas développer ou commercialiser des produits similaires au Logiciel d'INTEROPYS et susceptibles de concurrencer INTEROPYS.
- 9.6 Le Client s'engage en outre à signaler sans délai toute anomalie concernant le Service.
- 9.7 En vue d'assurer une collaboration étroite entre les Parties, le Client désigne en son sein un responsable chargé d'assurer la communication avec INTEROPYS.
- 9.8 Le Client s'engage également à ne pas entraver ou perturber le Service et les serveurs de l'Hébergeur et ceux d'INTEROPYS et à se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales qui lui sont communiquées par INTEROPYS pour la bonne utilisation du Logiciel.
- 9.9 Le Client reconnaît être le responsable entier et exclusif de ses Identifiants. Il supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation par des tiers qui auraient eu connaissance de ceux-ci.
- 9.10 Le Client veillera à ce que ses Utilisateurs soient correctement formés au fonctionnement du Service et à ce qu'ils soient informés des obligations prévues aux CGU.
- 9.11 Le Client garantit INTEROPYS des conséquences de toute action en revendication de tiers, liée au contenu des informations transmises, diffusées et reproduites sur la Plateforme et notamment de celles résultant d'une atteinte aux droits d'un tiers (propriété intellectuelle, propriété commerciale, droit à l'image, secret de la correspondance...) ainsi que celles résultant de toute violation d'une disposition légale ou réglementaire.

## **10. Propriété Intellectuelle**

- 10.1 Le Logiciel, le Service, la Plateforme, les marques, les noms de domaines, les signes distinctifs et tout contenu présent sur le Site ou la Plateforme, à l'exception des Données, (ci-après les « Eléments ») sont la propriété exclusive d'INTEROPYS ou résultent d'un droit d'utilisation concédé personnellement à INTEROPYS.

- 10.2 Sauf clause contraire, rien dans ces CGU ne confère au Client un quelconque droit de propriété sur les Eléments, à l'exception des Données qui demeurent la propriété du Client.
- 10.3 Le Client s'interdit donc formellement de faire tout usage non autorisé des Eléments et notamment d'intervenir ou de faire intervenir un tiers sur le Logiciel.
- 10.4 La mise à disposition des Logiciel par l'accès au Service ne saurait être considérée comme une cession des droits de propriété intellectuelle y relatifs au bénéfice du CLIENT mais constitue un simple droit d'utilisation temporaire du Service.
- 10.5 Sous réserve du paiement du prix de l'Offre retenue par le Client, INTEROPSY concède donc au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'accès et d'utilisation en France et pour la durée de l'Offre du Logiciel correspondant.
- 10.6 L'utilisation du Logiciel est limitée aux présentes CGU et à l'Offre retenue par le Client et aux conditions décrites sur le Site.
- 10.7 Le Client n'est donc notamment pas autorisé à :
- reproduire de façon permanente ou provisoire le Logiciel mis à sa disposition, en tout ou partie, par tout moyen et sous toute forme ;
  - de traduire, adapter, d'arranger ou de modifier le Logiciel, de les exporter, de les fusionner avec d'autres applications informatiques ;
  - d'effectuer une quelconque copie de tout ou partie du Logiciel ;
  - de modifier, notamment en décompilant, altérer, adapter, arranger et plus généralement modifier tout ou partie du Logiciel.
- 10.8 Le droit d'utilisation du Service étant personnel au Client, il ne pourra en aucun cas mettre le Logiciel à disposition d'un tiers, et s'interdit strictement toute autre utilisation que celle prévue aux CGU.

## **11. Garantie – Responsabilité**

- 11.1 INTEROPSY garantit le CLIENT, pendant la durée de leurs relations contractuelles, contre toute action ou réclamation intentée par des tiers à l'encontre du Client au motif que le Logiciel constitue une contrefaçon de droits préexistants de propriété intellectuelle en France.
- 11.2 Le bénéfice de cette garantie est soumis aux conditions expresses suivantes :
- que le Client ait notifié par LRAR à INTEROPSY dans les quinze (15) jours de sa réception la réclamation, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette action, et
  - que le Client collabore loyalement avec INTEROPSY pour l'aider à assurer sa défense, notamment en fournissant les éléments et informations dont il dispose pour mener à bien une telle défense ;
  - qu'INTEROPSY ait la responsabilité et le contrôle de la procédure et qu'en conséquence il puisse contrôler le montant des frais d'avocat et autres frais liés à cette procédure ;
  - que le Client accepte qu'INTEROPSY négocie la possibilité pour le Client de continuer à utiliser le Logiciel ou la partie litigieuse du Logiciel ou procède à sa modification ou à son remplacement par un élément non contrefaisant présentant des caractéristiques et un mode de fonctionnement au moins équivalents.
- 11.3 Si le Logiciel est reconnu contrefaisant par une décision de justice définitive et résultant de l'acte de contrefaçon dont se serait rendu coupable INTEROPSY, celle-ci devra :
- prendre à sa charge tous dommages et intérêts raisonnables auxquels le Client serait condamné suite à une action intentée par un tiers invoquant un droit de propriété intellectuelle antérieur ainsi que les frais indispensables et raisonnables dépensés dont le Client a dû supporter le coût pour assurer sa défense, y compris les frais d'avocat et dans tous les cas dans les limites prévues au présent article.
- 11.4 INTEROPSY n'assumera aucune responsabilité si la violation de droit de propriété intellectuelle ne peut lui être imputée.
- 11.5 Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses sous-traitants éventuels et causant un dommage direct à l'autre Partie.
- 11.6 En outre, et en cas de faute prouvée par le Client, INTEROPSY ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution du Service.
- 11.7 INTEROPSY n'est pas responsable des dommages indirects, ainsi que des pertes de bénéfice, de chiffre d'affaires, de clientèle, de goodwill, d'opportunité commerciale, d'économies, de coûts de remplacement de logiciels, de services ou technologies, des pertes de données ou des pertes d'usage, même si le Client a été dûment informé de la possibilité de survenance de tels dommages.
- 11.8 INTEROPSY n'est, en outre, pas tenue responsable de la destruction accidentelle des Données par le Client ou un tiers ayant accédé Service au moyen de l'Identifiant du Client.
- 11.9 INTEROPSY n'est pas responsable des interruptions du réseau Internet, le Client choisissant seul l'opérateur, fournisseur d'accès au réseau Internet.
- 11.10 INTEROPSY est déchargée de toute responsabilité relative à la mise en place de sécurité informatique (antivirus, firewall...) nécessaire à la protection des postes de travail des Utilisateurs et des conséquences en résultant.
- 11.11 Le Client est seul et entier responsable de l'utilisation qu'il fait du Service à l'exclusion d'INTEROPSY. Les conséquences dommageables résultant, par la suite, des données transférées vers la Plateforme ne relèvent donc pas de la responsabilité d'INTEROPSY.
- 11.12 En tout état de cause, l'obligation d'indemniser mise à la charge d'INTEROPSY en cas de survenance de pertes ou dommages quels qu'ils soient ne pourra en aucun cas excéder le montant des sommes que le Client aura effectivement acquittées conformément à l'Offre qu'il a choisie. La présente limitation de responsabilité fait partie intégrante de l'accord entre INTEROPSY et le Client et a été, un des éléments essentiels pris en compte lors de la détermination du prix du Service.

## **12. Résiliation**

- 12.1 En cas de manquement grave de l'une des Parties à ses obligations, non réparé dans un délai de trente (30) jours ouvrés à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception, adressée par l'autre Partie, notifiant le manquement en cause, cette dernière pourra mettre fin à ses relations contractuelles par lettre recommandée avec accusé de réception, nonobstant tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.
- 12.2 A la cessation des relations contractuelles entre les Parties, tous les paiements effectués par le Client à la date de résiliation resteront acquis à INTEROPSY. Le Client paiera les factures impayées et émises jusqu'à la date effective de la résiliation.

## **13. Assurance**

Le Client s'engage à souscrire une assurance de façon à pouvoir être garanti des risques inhérents à l'utilisation du Service, au regard de leur nature particulière et de l'utilisation du réseau Internet

## **14. Confidentialité**

- 14.1 Sauf clause contraire, chacune des Parties s'engage à conserver confidentielles les informations de l'autre Partie, de quelque nature qu'elles soient, auxquelles elle a pu avoir accès à l'occasion de l'exécution du Services (ci-après dénommées les « Informations Confidentielles »), sauf autorisation de divulgation préalable et expresse de la Partie concernée, et à exploiter les Informations Confidentielles dans le seul cadre du Service.
- 14.2 Ne sont pas considérées comme des Informations Confidentielles, les informations :
- tombées dans le domaine public au moment où elles sont portées à la connaissance de l'autre PARTIE,
  - déjà connues de l'autre Partie avant leur transmission, sous réserve que cette dernière en apporte la preuve par des documents écrits portant date certaine,
  - communiqués à l'autre Partie par un tiers non lié par une obligation de confidentialité.
- 14.3 En cas de cessation des relations contractuelles pour quelque cause que ce soit, à la demande de l'une des Parties moyennant un préavis de quinze (15) jours, l'autre Partie doit, soit retourner tous les originaux, copies, reproductions et résumés des Informations Confidentielles, soit en certifier la destruction et/ou l'effacement de tous les supports.
- 14.4 Les engagements de confidentialité survivent à la fin des relations contractuelles pendant une durée de trois (3) ans.

## **15. Informatiques et Libertés**

- 15.1 Les Parties s'engagent, s'agissant de la collecte et/ou du traitement et de la communication relative à des données à caractère personnel à respecter la réglementation applicable au traitement desdites données et notamment à respecter des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801.
- 15.2 Le Client conserve donc à sa charge les déclarations auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) afférentes aux traitements de données à caractère personnel qu'il met en œuvre. Par suite, le Client garantit INTEROPSY à tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les données à caractère personnel seraient collectées ou traitées par le Service.
- 15.3 Il est précisé que le Client autorise expressément INTEROPSY à stocker et utiliser les données à caractère personnel relatives au Client et à ses Utilisateurs. Ces données à caractère personnel seront traitées et utilisées pour les besoins des relations commerciales entre INTEROPSY et le Client.
- 15.4 Le Client est seul propriétaire des Données. Il est seul responsable de la qualité, de la licéité et de la pertinence desdites données qu'il transmet aux fins d'utilisation du Service. Il reconnaît, en outre, être titulaire des droits de propriété, notamment intellectuelle, lui permettant d'utiliser les Données. En conséquence il garantit INTEROPSY à première demande contre tout recours, plainte ou réclamation émanant de toute personne fondée sur l'exploitation des Données, et contre tout préjudice en résultant pour INTEROPSY.
- 15.5 Par ailleurs, le Client autorise expressément INTEROPSY à traiter les Données pour les besoins d'effectuer des opérations de maintenance et de mises à jour. INTEROPSY s'engage à exploiter les Données en s'efforçant d'assurer leur confidentialité, en n'effectuant aucune copie de celles-ci en dehors des nécessités techniques, et à n'en faire aucune autre utilisation que celles prévues aux CGU.

## **16. Référence**

Le Client autorise INTEROPSY à faire état, à titre de référence et à l'attention de ses prospects ou de sa clientèle, du nom et du logo du Client ainsi que du fait que ce dernier lui a fourni le Service.

## **17. Transmission des droits et obligations**

- 17.1 Sauf accord écrit d'INTEROPSY, le Client n'est pas autorisé à transférer à un tiers les droits et les obligations issus de l'utilisation du Service.
- 17.2 Le Client autorise INTEROPSY à transférer l'ensemble de ses droits et obligations à un tiers

## **18. Force Majeure**

- 18.1 INTEROPSY ne sera pas tenu responsable en cas de manquement à l'exécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure.
- 18.2 Relèvent d'une telle situation – ce sans que cette liste soit exhaustive – les événements suivants :
- la destruction affectant tout ou partie des installations d'INTEROPSY ou de celles de l'hébergeur,
  - les désordres publics graves, guerres, grèves, émeutes, épidémie, blocage des moyens de transport et de communication,
  - les catastrophes naturelles, vagues de froid ou tous autres faits analogues, et, plus généralement, tous événements ou causes extérieurs à la volonté d'INTEROPSY, empêchant de bonne foi INTEROPSY et/ou ses partenaires de fournir le Service.
- 18.3 Toutefois, au-delà d'un délai de trente (30) jours d'interruption pour cause de force majeure, le Client peut choisir de mettre fin à sa relation contractuelle avec INTEROPSY par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **19. Absence de renonciation**

Le fait qu'INTEROPSY ne se prévale pas à un instant donné de l'une quelconque des stipulations des présentes CGU ne peut être interprété comme valant renonciation d'INTEROPSY à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations.

## **20. Juridiction compétente – Droit applicable**

- 20.1 Tous les litiges auxquels les présentes CGU pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse.
- 20.2 Les relations existant entre INTEROPSY et le Client sont soumises exclusivement à la loi Française.